

(M. Lessard); il a déjà fait ses preuves. Il sera désigné pour aller dans diverses circonscriptions où il devra distribuer ses largesses dans ces circonscriptions comme par les années passées, comme aux élections passées, pour essayer de donner «bonne bouche» aux gens. Surveillons-le bien! Non seulement le ministre de l'Expansion économique régionale mais les autres ministres feront de même parce que lors de ma dernière élection, 12 ministres sont venus dans ma circonscription électorale. En les surveillant, on m'en dira des nouvelles après les élections.

J'espère que les Québécois continueront à avoir l'œil ouvert et l'oreille à l'écoute. Tous ces octrois n'ont comme conséquence que d'endetter davantage le secteur public, c'est-à-dire les provinces, les villes et les municipalités. En effet, lorsqu'une promesse d'octroi est faite, elle ne couvre généralement que les intérêts de l'emprunt que la paroisse ou la ville doit effectuer. Nous en avons la preuve aujourd'hui dans notre région, dans ma circonscription, alors que les intérêts—et je suis allé voir moi-même les budgets—sur les dettes provoquées par ces promesses d'octrois, ces promesses d'emprunt, les intérêts seulement comptent pour 50 p. 100 du budget total de ces villes ou de ces municipalités. N'est-ce pas endetter une municipalité hypocritement pour se servir de cette dernière pour «faire de la politique»? Comment peut-on espérer payer le capital à ces taux d'intérêt? Et tout cela, pour tenter de gagner une victoire politique perdue d'avance, parce que dans ma circonscription, plus ils en mettaient, plus ils perdaient! Probablement dans l'unique but de distraire les provinces ou de leur faire oublier les déboires.

● (1710)

Le gouvernement fédéral convoque des conférences fédérales-provinciales afin de pouvoir l'emporter une fois de plus sur la volonté des provinces. Dès les premières années du pacte confédératif, j'ai toujours appelé cela le «pactage confédératif», nous y retrouvons les mêmes thèmes, les mêmes disputes sur le partage des pouvoirs, pour toujours plus de taxes, plus d'impôt, plus d'endettement. C'est très ennuyeux de lire de tels rapports, mais c'est surtout énervant, parce que plusieurs provinces, et principalement la population du Québec, commencent à en avoir assez de la dictature fédérale, du gouvernement Trudeau avec son gouvernement central fort.

Nous sommes convaincus que l'unique manière de redonner un espoir d'unité au Canada est de commencer par rétablir toutes les provinces dans leur juridiction propre, et leur remettre les pouvoirs de taxation proportionnels à leurs devoirs. Voilà la base des négociations: redonner aux provinces leur taxation de base. Quand bien même le très honorable premier ministre (M. Trudeau) continuerait de crier aux Québécois de tenir le référendum le plus tôt possible, et qu'ensuite, lui, le premier ministre commencerait à écrire s'il le faut une nouvelle constitution, quand même le chef de l'opposition officielle (M. Clark) menacerait de faire appel à l'armée si le Québec proclamait son indépendance, toutes ces exclamations, toutes ces menaces ne règlent rien du tout, parce que les Québécois ne sont plus nerveux du tout. Un seul geste doit être posé, je le dis aujourd'hui, et c'est l'unique geste d'ailleurs qui ramènera Québec à la table des négociations: Que le gouvernement fédéral remette au Québec toute la balance des droits de taxation qu'il réclame depuis 100 ans; que le gouvernement fédéral sorte des secteurs de juridiction exclusivement provin-

Dettes gouvernementales

cial, tels la santé, l'éducation, la culture, la langue; que le gouvernement central cesse de faire des prêts aux provinces à 11 p. 100 d'intérêt, leur faisant ainsi payer cinq fois le peu d'argent qu'il leur prête.

Les libéraux répéteront que c'est pour venir en aide au Québec qu'ils agissent ainsi! La meilleure manière d'aider le Québec aujourd'hui c'est d'être honnête pour une fois dans 100 ans, et de lui remettre son bien et de le rétablir dans ses droits afin qu'il puisse s'acquitter de ses devoirs de gouvernement responsable. Autrement dit, que les voleurs sortent de la maison de la famille québécoise, et la paix reviendra. Ce n'est pas nouveau les réclamations que nous faisons aujourd'hui, monsieur le président. D'autres bien avant nous l'ont fait en faveur des provinces, afin de réduire leur endettement. Nous constatons d'ailleurs que la première province qui s'est prévalu de la taxation directe fut la Colombie-Britannique, qui imposa le revenu des particuliers.

Plus tard, la province de Québec commença à imposer le revenu des sociétés québécoises. Je crois qu'à cette époque le gouvernement ne s'intéressait pas à la taxation directe, parce qu'elle ne rapportait à peu près rien. Il se réservait surtout les douanes et d'autres taxes indirectes plus payantes. Mais sitôt que le gouvernement fédéral s'est rendu compte qu'il pouvait retirer des sommes importantes de la taxation directe, il décida de s'y aventurer, et pour cela il prit toujours l'occasion d'une guerre, puisqu'il fallait bien qu'il trouve un prétexte pour envahir ce champ de taxation.

Le première fois fut la guerre de 1914, il s'empara d'une portion importante de l'impôt direct, et lors de la guerre de 1939, plus précisément en 1942, le gouvernement de King se fit prêter hypocritement tous les champs de taxation directe des provinces. L'occasion était belle, le fromage alléchant et Maître Renard fédéral l'emporta pour cinq ans.

Tout au long des années depuis 1867, les provinces n'ont cessé de réclamer du gouvernement central soit l'abandon des programmes conjoints, soit la récupération de leurs droits.

Et des journaux, nous en avons à pleins paniers. Par exemple j'ai en main un journal du 13 janvier 1964, dans lequel le député Maurice Lamontagne réclame ce qui suit:

Abandon possible par Ottawa de programmes conjoints.

Ce n'est pas un créditiste celui-là.

Puis dans un autre journal de 1964, et je cite: Québec projette de se retirer de sept des 49 plans conjoints

Et ça continue ainsi. Un autre journal de Québec, de 1964, dans lequel M. Dozois dit ceci, et je cite:

«Le Québec doit coûte que coûte récupérer ses droits fiscaux»

Le gouvernement du Québec réitérera sa demande de cent pour cent des impôts directs perçus par Ottawa dans la province, lors de la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira la semaine prochaine...

Monsieur le président, ce sont tous des témoignages comme cela qu'on a, non seulement du Québec, mais des autres provinces pour la récupération de leurs droits. Comme on peut le constater, tous les premiers ministres, l'un après l'autre, sont venus réclamer ces droits. Pourquoi alors êtes-vous étonnés que le nouveau gouvernement du Québec n'ait plus confiance au gouvernement actuel? Il nous faut tout d'abord respecter les ententes confédératives, si nous voulons que le Canada survive, et rappeler le gouvernement actuel à la raison. Nous vivons la pire dictature bureaucratique et financière que le Canada ait connue depuis la Confédération. Il faut revenir à la démocratie et garantir l'autonomie absolue et le respect des juridictions